

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt et un, le 17 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 13/12/2021



Présents : APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BREFORT André, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, FERRIE Nathalie, PEGORAROTTO David.

Pouvoir : RUMEAU Frédérique à FERRIE Nathalie.

Absent : LEON Olivier.

Nombre de suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Mme Marine Chambeu a été élue secrétaire de séance.

2021/50 Décision modificative du budget N°5.

Monsieur le Maire expose au Conseil la décision modificative n° 5 du budget 2021.

Les montants définitifs du dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties et du fonds national de péréquation nous ont été communiqués que fin octobre et fin novembre ; il manque 211 euros sur les montants prévus.

Les modifications du budget sont indiquées dans le tableau suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 7391171 : Dégrév. taxe foncière sur propr.		30.00 €
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat ^s		181.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		211.00 €
D 6534 : Cot.séc. sociale part patr. élus	211.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	211.00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la décision modificative N°5 du budget 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Transmis en Préfecture 20/12/2021.

Rendu exécutoire le 20/12/2021.

Affiché le 20/12/2021.

Le Maire, Laurent BRAAK.

